



TG/200/2(proj.4)
 ORIGINAL : anglais
 DATE : 2016-02-01

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

BASILIC

Code UPOV: OCIMU_BAS

Ocimum basilicum L.

*

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un (des) expert(s) de l'Allemagne

pour examen par le

*Comité technique à sa cinquante-deuxième session,
 qui se tiendra à Genève du 14 au 16 mars 2016*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Ocimum basilicum</i> L.	Basil	Basilic	Basilikum	Albahaca

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATERIEL REQUIS	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE.....	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	6
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LEGENDE	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	12
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES	12
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	13
9. BIBLIOGRAPHIE	17
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Ocimum basilicum* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes racinées pour les variétés multipliées par voie végétative.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

Variétés reproduites par voie sexuée : 6 g ou 4000 graines au moins
Variétés multipliées par voie végétative : 40 jeunes plantes par cycle de végétation

S'agissant des semences, celles-ci doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants doivent être sous la forme de deux plantations distinctes.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, chaque test doit être conçu de manière à porter au total sur 40 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions au moins.

3.4.2 Dans le cas de variétés multipliées par voie végétative, chaque test doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations figurant dans l'introduction générale.

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Limbe : intensité de la pigmentation anthocyanique (caractère 7)
- c) Fleur : couleur de la corolle (caractère 19)
- d) Variétés reproduites par voie sexuée seulement : Époque de début de la floraison (caractère 21)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

- (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
- QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
- PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

- MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

- (a) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

- (+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG (*) (+)	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erguida	Grand vert	1
	upright to semi upright	dressé à demi-dressé	aufrecht bis halbaufrecht	erguida a semierguida		2
	semi upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguida	Fin vert nain compact	3
2. VG (+)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	basse	niedrig	baja	Fin vert nain compact	3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Marian	5
	tall	haute	hoch	alta	Bonazza, Grand vert	7
3. VG (+)	Stem: anthocyanin coloration	Tige: pigmentation anthocyanique	Trieb: Anthocyan-färbung	Tallo: pigmentación antocianica		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Grand vert	1
	weak	faible	gering	débil	Magic White	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pesto Perpetuo	5
	strong	forte	stark	fuerte	Ararat	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Osmin, Rosie	9
4. VG (*) (+)	Leaf blade: shape	Limbe: forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
PQ (a)	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancho	Géant Mammouth, Italian large leaf	1
	medium ovate	ovale moyenne	mittel eiförmig	oval medio	Baroness, Marian	2
	medium elliptic	elliptique moyenne	mittel elliptisch	elíptico medio	Ararat, Keskenylevelü, Magic White, Piccolino, Rudy	3
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptico estrecho	Fin vert nain compact	4
5. VG/MS	Leaf blade: length	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN (a)	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Fin vert nain compact	1
	short	court	kurz	corto	Pesto Perpetuo	3
	medium	moyen	mittel	medio	Baroness, Bonazza, Edwina , Osmin	5
	long	long	lang	largo	Basinova, Eowyn, Mammouth	7
6. VG/MS	Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (a)	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Fin vert nain compact	1
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Keskenylevelü, Pesto Perpetuo, Piccolino	3
	medium	moyen	mittel	medio	Baroness, Bonazza	5
	broad	large	breit	ancho	Basinova	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
7. (*)	VG	Leaf blade: intensity of anthocyanin coloration	Limbe: intensité de la pigmentation anthocyanique	Blattspreite: Intensität der Anthocyanfärbung	Limbo: intensidad de la pigmentación antocianica		
QN	(a)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Bonazza, Edwina, Grand vert	1
		weak	faible	gering	débil		3
		medium	moyenne	mittel	media	Ararat	5
		strong	forte	stark	fuerte	Osmin	7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Purple Ruffles	9
8. (+)	VG	Leaf blade: distribution of anthocyanin coloration	Limbe: distribution de la pigmentation anthocyanique	Blattspreite: Verteilung der Anthocyanfärbung	Limbo: distribución de la pigmentación antocianica		
PQ	(a)	mainly along veins	principalement le long des nervures	hauptsächlich entlang Adern	principalmente a lo largo de los nervios	Feronia	1
		on basal part	sur la partie basale	am basalen Teil	en la parte basal	Wild Magic	2
		on basal and central part	sur la partie basale et la partie centrale	am basalen und mittleren Teil	en las partes basal y central	Lhasa	3
		throughout	partout	überall	en la totalidad	Osmin, Purple Ruffles, Rosie	4
9. (*)	VG	Leaf blade: intensity of green color	Limbe: intensité de la couleur verte	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung	Limbo: intensidad del color verde		
QN	(a)	light	vert clair	hell	claro		1
		medium	vert moyen	mittel	medio	Baroness	3
		dark	vert foncé	dunkel	oscuro	Bajazzo, Gustosa	5
10.	VG	Leaf blade: glossiness	Limbe: brillance	Blattspreite: Glanz	Limbo: brillo		
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	Magic White	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Ararat, Bonazza, Osmin	5
		strong	forte	stark	fuerte	Edwina, Rudy	7
11. (*)	VG	Leaf blade: blistering	Limbe: cloûre	Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: abullonado		
QN	(a)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Piccolino, Siam Queen	1
		weak	faible	gering	débil	Osmin	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Baroness, Grand vert	5
		strong	forte	stark	fuerte	Basinova, Gustosa, Purple Ruffles	7
12. (+)	VG	Leaf blade: profile in cross section	Limbe: profil en section transversale	Blattspreite: Profil im Querschnitt	Limbo: perfil en sección transversal		
PQ	(a)	convex	convexe	konvex	convexo	Basinova, Edwina, Grand vert	1
		flat	plat	flach	plano	Osmin, Piccolino	2
		concave	concave	konkav	cóncavo		3
		v-shaped	en forme de V	v-förmig	en forma de V	Marian	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	VG	Leaf blade: serration of margin	Limbe: dentelure du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: serrado del borde	
QN	(a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Piccolino 1
		weak	faible	gering	débil	Basinova, Bonazza 3
		medium	moyenne	mittel	medio	Ararat, Osmin, Rosie 5
		strong	forte	stark	fuerte	Serata 7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Purple Ruffles 9
14.	VG	Leaf blade: undulation of margin	Limbe: ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del margen	
QN	(a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Basinova, Edwina, Grand vert, Marian, Piccolino 1
		weak	faible	gering	débil	3
		medium	moyenne	mittel	media	Serata 5
		strong	forte	stark	fuerte	Purple Ruffles 7
15.	VG/MS	Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud	
QN	(a)	short	court	kurz	corto	Piccolino 1
		medium	moyen	mittel	medio	Bavires 2
		long	long	lang	largo	Mammolo 3
16.	VG/MS	Flowering stem: length	Tige florale: longueur	Blütentrieb: Länge	Tallo floral: longitud	
(+)						
QN	(b)	short	courte	kurz	corto	Piccolino 3
		medium	moyenne	mittel	medio	Osmin, Rudy 5
		long	longue	lang	largo	Bavires, Bonazza, Edwina 7
17.	VG/MS	Flowering stem: length of internodes	Tige florale: longueur des entre-nœuds	Blütentrieb: Länge der Internodien	Tallo floral: longitud de los entrenudos	
(+)						
QN	(b)	short	courte	kurz	cortos	Piccolino 3
		medium	moyenne	mittel	medios	Bavires, Bonazza, Grand vert, Gustosa, Osmin, Rosie 5
		long	longue	lang	largos	7
18.	VG	Flower: hairiness of upper sepal	Fleur: pilosité du sépale supérieur	Blüte: Behaarung des oberen Kelchblatts	Flor: vellosidad del sépalo superior	
QN	(b)	weak	faible	gering	débil	Grand vert 1
		medium	moyenne	mittel	media	Thailandais à petites feuilles 2
		strong	forte	stark	fuerte	Osmin 3

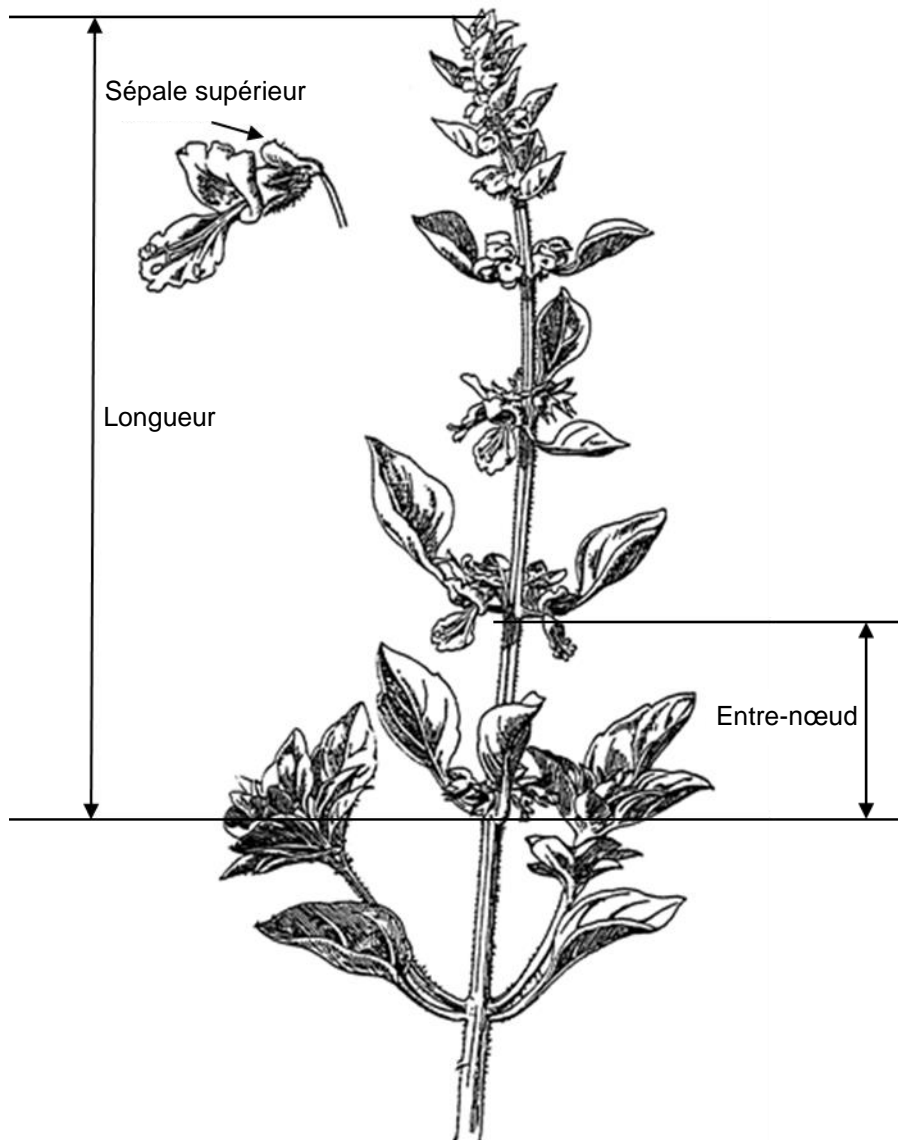
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. VG	Flower: color of corolla	Fleur: couleur de la corolle	Blüte: Farbe der Krone	Flor: color de la corola		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Bavires, Edwina, Grand vert, Marian, Pesto Perpetuo	1
	pink	rose	rosa	rosa	Red Arrow	2
	light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro	Ararat, Rosie	3
	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Crimson, Osmin	4
20. VG	Flower: color of style	Fleur: couleur du style	Blüte: Farbe des Griffels	Flor: color del estilo		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Edwina, Marian, Piccolino	1
	light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro	Magic White, Opal	2
	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Ararat, Rosie	3
21. MG	Only seed-propagated varieties: Beginning of flowering	Variétés reproduites par voie sexuée seulement: Époque de début de la floraison	Nur bei samenvermehrten Sorten: Blühbeginn	Solo variedades propagadas por semilla: Comienzo de la floración		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprano		1
	early	précoce	früh	temprano	Keskenylevelü, Piccolino	3
	medium	intermédiaire	mittel	intermedio	Grand vert, Mammolo, Marian	5
	late	tardive	spät	tardío		7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardío	Purple Ruffles	9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles externes complètement développées provenant de la partie médiane de la plante.
- (b)



8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1 : Plante : port

Les observations doivent être effectuées sur des plantes complètement développées avant l'élongation des tiges florales.



1
dressé



3
demi-dressé


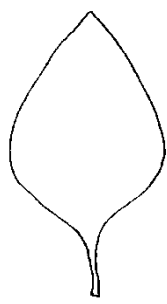
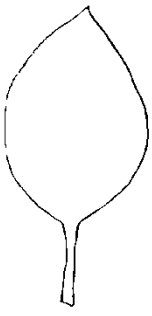
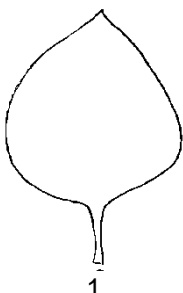
Ad. 2 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être observée sur des plantes complètement développées, en incluant les tiges florales.

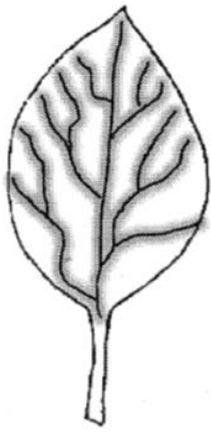
Ad. 3 : Tige : pigmentation anthocyanique

La pigmentation anthocyanique doit être observée sur la tige principale de plantes complètement développées avant l'élongation des tiges florales.

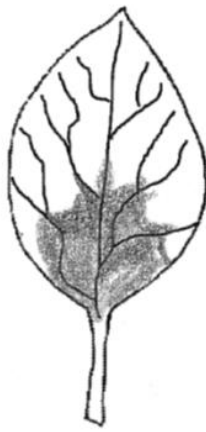
Ad. 4 : Limbe : forme

		← partie la plus large →	
		au-dessous du milieu	au milieu
largeur (rapport longueur/largeur)	→ étroite (élevé)		 4 elliptique étroite
	large (bas)←	 2 ovale moyenne	 3 elliptique moyenne
		 1 ovale large	

Ad. 8 : Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique



1
principalement le
long des nervures



2
sur la partie
basale



3
sur la partie
basale et la
partie centrale



4
partout

Ad. 12 : Limbe : profil en section transversale



1
convexe



2
plat

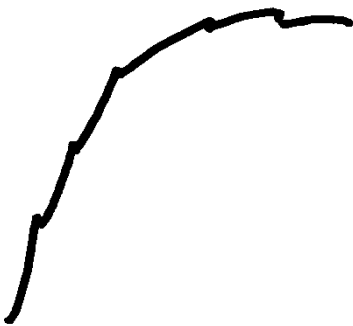


3
concave

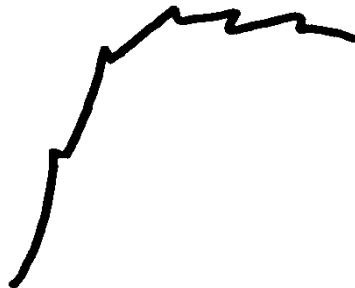


4
en forme de V

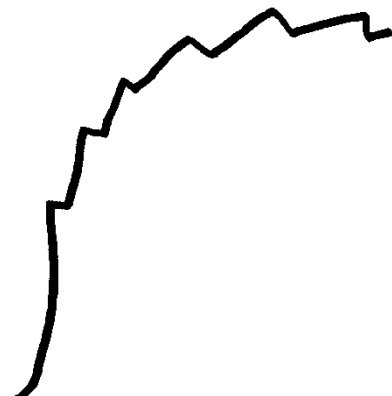
Ad. 13 : Limbe : dentelure du bord



3
faible



5
moyenne



7
forte

Ad. 16 : Tige florale : longueur

La longueur doit être observée sur la tige florale principale.

Ad. 17 : Tige florale : longueur des entre-nœuds

La longueur des entre-nœuds doit être observée en tant que moyenne des entre-nœuds sur la tige florale principale.

Ad. 21 : Variétés reproduites par voie sexuée seulement : Époque de début de la floraison

L'époque de début de la floraison est lorsque la première fleur est complètement ouverte sur 10% de plantes.

9. Bibliographie

Dachler M., Pelzmann H., 1999: Arznei- und Gewürzpflanzen, Österreichischer Agrarverlag, 2. Auflage, Klosterneuburg, AT.

Debaggio T., Belsinger S., 1942: Basil, An Herb Lover's Guide. Ed. Interwave Press. 144p.

Heeger E.F., 1989: Handbuch des Arznei- und Gewürzpflanzenbaues, VEB Deutscher Landwirtschaftsverlag Berlin

Vilmorin Andrieux, 1989: Les plantes potagères, description et culture des principaux légumes des climats tempérés, Les édition 1900.

Vogel G., 1996: Handbuch des speziellen Gemüsebaues, Ulmer Verlag, Stuttgart, DE

Weymar, 1961: Buch der Lippenblütler und Rauhblattgewächse, Verlag Neumann Berlin und Radebeul, DE

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

1.1 Nom botanique

1.2 Nom commun

2. Demandeur

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

Numéro de télécopieur

Adresse électronique

Obtenteur (s'il est différent
du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Pollinisation croisée
- b) Autre []
(veuillez préciser)

4.2.2 Variétés multipliées par voie végétative

- a) Boutures
- b) Autre []
(veuillez préciser)

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)			
Caractères	Exemples	Note	
5.1 Plante : port (1)			
dressé	Grand vert	1[]	
dressé à demi-dressé		2[]	
demi- dressé	Fin vert nain compact	3[]	
5.2 Limbe : forme (4)			
ovale large	Géant Mammouth, Italian large leaf	1[]	
ovale moyenne	Baroness, Marian	2[]	
elliptique moyenne	Ararat, Keskenylevelü, Magic White, Piccolino, Rudy	3[]	
elliptique étroite	Fin vert nain compact	4[]	
5.3 Limbe : intensité de la pigmentation anthocyanique (7)			
nulle ou très faible	Bonazza, Edwina, Grand vert	1[]	
très faible		2[]	
faible		3[]	
faible à moyenne		4[]	
moyenne	Ararat	5[]	
moyenne à forte		6[]	
forte	Osmin	7[]	
forte à très forte		8[]	
très forte	Purple Ruffles	9[]	
5.4 Fleur : couleur de la corolle (19)			
blanc	Bavires, Edwina, Grand vert, Marian, Pesto Perpetuo	1[]	
rose	Red Arrow	2[]	
violet clair	Ararat, Rosie	3[]	
violet foncé	Crimson, Osmin	4[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 (21) Variétés reproduites par voie sexuée seulement : Époque de début de la floraison		
très précoce		1[]
très précoce à précoce		2[]
précoce	Keskenylevelü, Piccolino	3[]
précoce à intermédiaire		4[]
intermédiaire	Grand vert, Mammolo, Marian	5[]
intermédiaire à tardive		6[]
tardive		7[]
tardive à très tardive		8[]
très tardive	Purple Ruffles	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Limbe : longueur</i>	<i>long</i>	<i>moyen</i>
Observations:			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété
7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?
Oui [] Non []
(Dans l'affirmative, veuillez préciser)
7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?
Oui [] Non []
(Dans l'affirmative, veuillez préciser)
7.3 Autres renseignements
8. Autorisation de dissémination
a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?
Oui [] Non []
b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?
Oui [] Non []
Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Oui []

(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non []

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]